

## Parcours d'accès au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant pour les titulaires du Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social

Blocs de compétences	Compétences	Parcours de formation		Modalités d'évaluation du bloc de compétences
		Modules de formation	Période en milieu professionnel	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	<b>Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <b>Module allégé : 98 h</b>	<b>Durée allégée : 17 semaines</b> <b>comprenant 3 périodes en milieu professionnel de 5, 5 et 7 semaines</b>  ➔ Permettant d'explorer les missions 1, 2 et 3 : <b>Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie</b> <b>Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences</b> <b>Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel</b>  ➔ Portant spécifiquement sur les blocs 1, 2, 3 et 5 : <b>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <b>Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b> <b>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b> <b>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	<b>Etude de situation</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<b>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque</b> <b>Module allégé : 14 h</b>		
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<b>Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne</b> <b>77 h</b>	➔ Portant spécifiquement sur les blocs 1, 2, 3 et 5 : <b>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <b>Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b> <b>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b> <b>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	<b>Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4</b> <b>Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>  <b>Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2</b>
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	<b>Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</b> <b>182 h</b>		
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<b>Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</b> <b>35 h</b>		
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<b>Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage</b> <b>Module allégé : 35 h</b>	➔ Portant spécifiquement sur les blocs 1, 2, 3 et 5 : <b>Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <b>Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b> <b>Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b> <b>Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	<b>Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	<b>Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</b> <b>21 h</b>		